



Stage Syndical l’Action Sociale dans le Grand Est

Jeudi 25 mars 2021

La FSU participe aux frais de déplacements, essayez de vous grouper.

L’autorisation d’absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit avant le 25 février 2021.

**Le jeudi 25 mars 2021
De 9h30 à 16h30**

**Au siège du SNES-FSU de l’académie de Reims 37, rue Ponsardin
à Reims et en visio (lien envoyé et disponible sur cet article le 25 mars)**

1. échanges de pratiques
2. Réflexion sur l’harmonisation des ASIA (Action Sociale d’Initiative Académie) Grand Est.

Le stage sera animé par Guy Bourgeois, secrétaire de CAAS Champagne-Ardenne.

Procédure d’inscription :

- 1) envoyer un courrier auprès de son supérieur hiérarchique 1 mois avant (avant le 18 février 2021) : modèle sur le site grandest.fsu.fr
- 2) s’inscrire auprès de la FSU Grand Est pour que le lien vous soit transmis le jour du stage (le lien sera disponible aussi dans cette article le jour du stage). Pour cela cliquer sur le lien dans l’article correspondant Grand Est.